

LE MAILLON RAPIDE

Bulletin du Comité Départemental de Spéléologie de Haute-Corse

N° 13 / juin 2003

Sommaire

Éditorial

Vie Fédérale « Spéleo-
Canyon »

On a repéré pour vous...

Médiascope

SpéléWeb

Point de Rdv

Nos Associations

SPÉLÉOLOGIE



CA Y EST, LES MECS,
LE PASSAGE S'ÉLARGIT...
IL Y A DU COURANT D'AIR...
LE PUIIS NE DOIT PAS ÊTRE LOIN !!!.....



En corse les spéleos n'ont pas d'explos
Alors la désob se fait à coups de marteau,
Tandis qu'ils avancent piano-piano,
Leurs collègues continentaux
Utilisent à tire larigot
Le Bazola... un bel outil nouveau.

Composition :

Textes : Franck Jourdan, Jean-Yves Courtois, Jean-Claude Lamilza, Philippe Stella

Photocopies / Routage : Alain Touzet

Mise ne page : Jean-Baptiste Luciani, Jean-Noël Dubois

Editorial

Frères ennemis donc frères

La mouvance des pratiquants de sports de pleine nature licenciés à la FFS représente moins d'une centaine de personnes en Corse. Il y eu, il y a quelques années, une période fusionnelle où nous étions tous beaux et gentils. Puis est venu un temps de tensions, de sous-groupes, de tendances. Et ensuite les scissions, les invectives, les démissions.

Bref, le quotidien de l'humanité.

Je ferais volontiers la morale, c'est pas bien les p'tits gars, mais ma pratique professionnelle me rappelle tous les jours la vanité de la chose.

Je pourrais prôner la souplesse, le compromis, la discussion constructive, mais je crains vos railleries sur le « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

Il ne me reste qu'une échappatoire. Nous pratiquons tous des sports de pleine nature et c'est pour ça qu'on s'est retrouvé dans le giron de la FFS. C'est notre point commun. Pour le reste, il y a toutes les chances qu'on ait des divergences (paraît même que y en a qui sont flics ou agents des impôts). Et ce qui compte c'est ce point commun, parce que si vous étiez footeux, chasseurs, coiffeurs ou Ajaccien je ne risquerais pas de me fâcher avec vous vu que je ne vous aurais probablement jamais croisé.

Alors c'est vraiment trop nul de se mettre mal avec des gens qui ont quelque chose en commun tandis que les vrais cons (si, si, ça existe !) avec lesquels on a rien à voir échappent à notre vindicte.

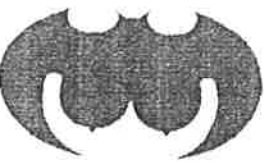
Mort aux cons, vive les chauves-souris, la spéléo et le canyon.



Jean-Yves Courtois



DES CHAUVES-SOURIS ROSES, QUE J'VOUS DIS !



Ah ! Cette soirée du premier juin au bord du gouffre de Castiglione 2 n'était pas triste. Ne fêtons nous pas l'anniversaire de Valérie, la Présidente de l'ACS ? Feu de camp, grillades et boissons agréables aux couleurs variées et pétillantes n'ont pas manqué. Nous savons faire honneur quand le devoir nous l'impose ...

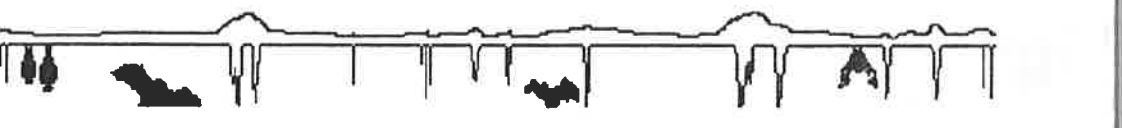
Mais, quand sur le coup des 22 h, il a fallu descendre... le gouffre cette fois, pour faire le comptage des chauves-souris, non seulement nous avons dû diviser par deux le résultat mais en plus elles étaient roses, ces chauves-souris ! Promis juré ! Plus sérieusement, sur l'invitation de Jean-Yves et Greg du Groupe Chiroptères, nous participions au comptage annuel des bébés Murins de Capaccini. Il a été dénombré (après variation des données corrigées, hic!) 200 adultes et 80 petits, tout roses... que j'vous dis !

GRAND RAID INTER-LAC

Les adhérents FFS étaient nombreux cette année à participer au Grand raid inter-lacs du 3 et 7 juillet dernier. Participation, certes, mais pas toujours comme compétiteurs car c'est une épreuve réservée aux fous furieux. C'est ainsi que Jean-Noël Dubois, Noël Ricoveri et Jean Claude La Milza, pointeurs aux différentes étapes, ont vu passer comme une balle notre ami Denis Roy qui est à créditer d'une exceptionnelle dixième place au général, à seulement 20 minutes du premier. excusez du peu ! (un sherpa sans rate et dont le niveau zéro de son altimètre est ordinairement calé à 4000 m !) Sa modestie devra certainement en souffrir, mais c'est une ooolàà d'honneur que nous faisons à Denis !

Trois autres fadas ont également connu l'enfer du raid, Alain Touzet, Olivier Coda et Thibault Mourier.

Et pourquoi pas une équipe club, CDS ou FFS l'an prochain ?



LES THESES SONT ARRIVEES

Par les bons soins de Michelle Salotti, le CDS a récupéré les thèses de paléontologies réalisées sur les gouffres de Castiglione sur la commune d'Oletta. On peut notamment y lire (et il n'y a pas de mal à se faire du bien) :

« Sans toute l'équipe des spéléologues du CDS de Haute-Corse, les accès aux cavités de Castiglione auraient été impossibles. Ils ont assuré la sécurité du cheminement souterrain et leur disponibilité a été sans faille, leur bonne humeur aussi .../... Le gisement de Castiglione a été découvert en janvier 91 au cours d'une prospection par les spéléologues des deux associations I Topi Pinnuti et Association Cortenaise de Spéléologie »



« Le peuplement mammaliens quaternaire de Corse » Elisabeth Pereira, Thèse de doctorat du 28.03.01 à l'Université de Corse.

« Il a fallu toute l'énergie, le goût de la découverte et l'intrépidité de Michelle Salotti, ainsi que deux équipes de spéléologues, I Topi Pinnuti et ACS, pour découvrir les gisements de Castiglione et pour les fouiller dans des conditions très difficiles .../... Le site de Castiglione a été découvert en 91 par les spéléologues de deux associations, ITP et ACS. »

« Les oiseaux du pléistocène de Corse » Antoine Louchard, Thèse de l'Université de Lyon en octobre 2001.

AU SECOURS !!!

L'année 2002 restera une année noire pour le SSF et surtout pour les prochaines victimes d'accidents en milieu souterrain (rappelons que 2 accidentés sur 3 ne sont pas des spéléos).

En effet, une directive du 20.08.02 du Ministère de l'Intérieur à l'ensemble des préfets, dénonce unilatéralement la Convention nationale d'assistance technique de 1985 qui le liait à la FFS. Des négociations avaient été menées depuis plusieurs mois entre la FFS et le Ministère qui désirait refondre le texte qui lui apparaissait trop favorable au SSF qui avait la maîtrise de la conduite des secours dans la partie souterraine des opérations. Cette délégation de « pouvoir », acceptée de tous car basée sur le bon sens partagé et le souci d'efficacité, lui était devenue insupportable. La FFS n'a pas accepté en AG les nouvelles conditions qui lui ont été faites et les négociations n'ont donc pas abouti.

Qu'en est-il donc actuellement ?

On peut dire que ce que nous avons refusé nous est maintenant imposé. En cas d'accident, nous sommes désormais sous la tutelle directe du Commandant des Opérations de Secours (COS) qui la plupart du temps est un officier des pompiers. Nous avons hélas trop d'exemples de l'incapacité des COS à prendre la réelle mesure des actions à engager sous terre, ce qui est plus que logique ! De plus, tous les membres inscrits comme appartenant au SSF recevront un ordre de réquisition, seront poursuivis s'ils n'obtempèrent pas (au titre de la non assistance à personne en danger) et ne seront dédommagés que s'ils ont la qualité de sapeurs pompiers volontaires. Autrement dit, rentrez dans le rang, ou soyez corvéables à merci et subissez !



Nous voilà bien loin de l'esprit d'intelligente coopération qui prévalait jusque là dans le soucis de préserver la victime ! La FFS et le CDS auront à se positionner dans le courant de l'année 2003 pour la conduite à tenir.

Concluons en rappelant que le SSF existait bien avant la Convention de 85 et existera après. Les mauvaises décisions politiques, elles, ont la plupart du temps une durée de vie plus courte...

Et comme cela a prévalu par le passé, plusieurs tragiques accidents remettrons probablement les parties autour d'une table. Mais quel sera le coût humain de la bêtise ? Ph. STELLA



FRANCK SUR ORBITE EFC

Comme il est bien lointain le temps où Franck Jourdan était à la recherche d'un club, notamment aux Topi où il avait été poliment éconduit, son langage direct (que nous connaissons bien) l'ayant fait percevoir comme un professionnel du canyon qui ne recherchait qu'une couverture en assurance. Le malentendu a été heureusement dissipé depuis, et après un poste de responsable régional canyon, puis président de la Commission canyon du CDS, le voici bombardé Responsable National des Formations au sein de la Direction de l'EFC. Un grand bravo aux instances fédérales qui ont détecté (sans trop de mal sans doute), notre enthousiaste et remuant Francky. Et bien sûr, félicitations au promu qui booste dorénavant l'activité canyon au niveau national.

L'EVOLUTION DU MONITORAT CANYON

Du 31 au 1^{er}. Avril 2003, s'est tenu à Rencurel dans le Vercors, les Journées Techniques de l'Ecole Française de descente de Canyon.


Lors de ces deux jours, les participants ont pu voir une rapide démonstration du nouveau MONITORAT CANYON. Sans s'étendre sur le sujet, et dans le référentiel notre monitorat Canyon, en 2004, va évoluer vers un examen en unité de valeur. Actuellement le monitorat canyon est de 5 jours en examen continu. L'année prochaine, il sera question de sept jours en trois modules:

- 1 / Un module de deux jours Techniques Canyon
- 2 / Un module de deux jours
- 3 / Un module final de 3 jours : Pédagogie et final.

Les deux premiers modules pourront être passés dans un ordre différents. Le dernier ne sera accessible qu'après validation du module 1 et 2.

D'autre part la Préparation moniteur va disparaître, il faudra bien entendu être initiateur pour passer le monitorat.

Vous serez informez de l'évolution de ce diplôme jusqu'à sa mise en place finale en 2004.



LES JOURNEES NATIONALES DE LA SPELEOLOGIE DES 5 ET 6 OCTOBRE 2002:

C'était une première et le pari était risqué. Grâce à une vaillante équipe d'une quinzaine de volontaires qui n'ont pas chômé, le succès a carrément dépassé nos attentes. Il a même fallu être très réactifs pour absorber l'impressionnante file d'attente du public qui voulait visiter la grotte avec de surcroît un groupe électrogène qui nous lâche et que nous remplaçons au pied levé en moins d'une heure ! On a précisément comptabilisé 500 entrées en un jour et demi !

La soirée a également eu un gros succès puisque avec 80 personnes, nous avons réitéré le score de « Falaise en fête » de Francardo. Buvette et chansonnette rimaient à l'unisson ! Un bravo et un grand merci à toute l'équipe dont la gentillesse et la disponibilité a été mainte fois louée par les visiteurs qui se sont déclarés absolument enchantés. (M. et Mme Sebatiani, des Glacières de Brando qui nous avaient fournis en barres de glace et glaçons, nous ont offert leur prestation, ravis qu'ils étaient de la visite privée que nous leur avons organisée)

Une petite anecdote :

Un vieux monsieur de 76 ans, résident de la commune, rêvait depuis qu'il était petit de visiter cette grotte sans jamais avoir osé le faire. Très motivé, il était le premier visiteur à se présenter tôt dimanche matin, alors que nous rangions le chantier de la fiesta de la veille. Il en est ressorti ravi, comme un gamin qui a enfin réalisé son rêve. Et dire que nous avons fait visiter une grotte qui n'a absolument aucune concrétion !



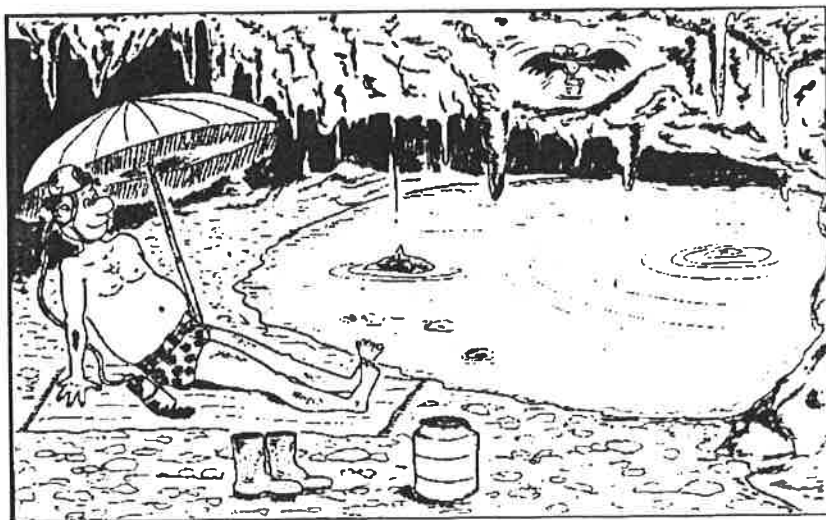
A propos de brando

L'OPERATA DE BRANDO

Le CDS a organisé le 18 mai dernier une opération de nettoyage des « Grottes de Brando ».

Ce site, dont nous sommes officiellement les locataires depuis la Convention signée en juin 2001 avec M. Galletti propriétaire, méritait un sérieux lifting. C'est donc armés que pelles, pioches, rustaghjie, tronçonneuses, sécateurs et débroussailleuses qu'une bonne douzaine de jardiniers se sont attaqués à la végétation qui envahissait les lieux. A défaut d'un soleil resté timide, la bonne humeur était au rendez-vous et le travail abattu considérable. Sans encore retrouver les fastes d'antan, notre jardin d'agrément a pris belle tournure, révélant un peu mieux le cadre enchanteur de cette création des années 1840 du Commandant Ferdinandi. Une joyeuse merendella avec pierrade (de Brando) sur un balcon de rêve surplombant la mer a entièrement conquis ceux qui ne connaissaient pas le site et confortés ceux qui l'aimaient déjà.

La prochaine opération nous permettra de faire la jonction avec la belle maison située au-dessus, partie intégrante de notre « domaine ». Tenez vous prêts !





OPERATION ENVIRONNEMENT A BRANDO

Le CDS a participé à une journée environnement sur la commune de Brando, le 23.06.02. Il s'agissait de sortir des « monstres » balancés dans la rivière en contrebas du village de Castello. La pente était quasi verticale et les objets à remonter très lourds. Les techniques de spéléo-secours se sont avérées terriblement efficaces avec le système du balancier. En fin de matinée, nous avons ainsi remonté plusieurs centaines de kilos de rebuts métalliques de toutes sortes. Nous avons eu le soir même les honneurs de FR3 au journal du soir qui a interviewé François Fontaine. Un spuntinu très sympathique dans les ruelles du village avait été préparé par les habitants de Mausoleu pour clore la journée.


LES GROTTES DE BRANDO EN FLAMMES

Jeudi 4 juillet 2002, jour de Libecciu et donc jour de feu...

Parti sous Pozzo Brando, il a rapidement rejoint les jardins des grottes de Brando. Par bonheur, le 18 mai, nous avons débroussaillé les alentours de la grotte et si le feu a couru dessous, il n'a pu atteindre les arbres. Il faut préciser que nos amis les pompiers étaient également sur place. Par contre, toute la partie au-dessus de notre aire de pique nique est complètement lunaire.

Mais dans notre malheur, quelques petites choses restent positives. En effet, l'architecture des allées enfouies dans le maquis nous aurait sans doute échappé. Elle est désormais bien lisible. Ainsi, lors de notre prochaine opération, nous n'aurons plus qu'à dégager les axes principaux et laisser la nature reprendre des droits tout autour. Autre découverte au niveau de la ruine : joliment gravé dans la roche, le nom de cette belle maison, « Favorita » avec une date, 1845, correspondant sans doute à sa construction.

Pour la petite histoire, on retiendra que La Favorita est le titre d'un opéra de Donizetti composé en 1840 et qui a du faire grande impression au Commandant Ferdinandi. En effet, inventeur de la grotte fin 1841, il a fait réaliser tout autour de 1844 à 1848, ce qu'il a baptisé le jardin de la Favorita.



LES INITIATEURS SE METTENT A L EAU



Dès cet été, nous allons voir dans certains clubs des nouveaux diplômés : LES INITIATEURS. Ce diplôme a été mis en place l'année dernière a titre d'expérimentation avec deux stages nationaux. Cette année la machine est lancée. En Corse comme dans une majorité de régions canyon de France des stages se mettent en place. Au sein de du C.D.S de la Haute Corse, nous avons le privilège de présenter à ces stages quelques uns de nos fédérés.

Voici en quelques lignes quelles seront les prérogatives de nos nouveaux cadres.

1° PREROGATIVES :

__ Le diplôme d'initiateur valide les compétences qui permettent d'encadrer, dans les meilleures conditions possibles de sécurité, un groupe de personnes mineures et/ou majeures dans le cadre d'une séance d'initiation dans un canyon à "engagement limité". La taille du groupe devra être de six personnes maximum.

__ Il est cadre de club.

__ Il est cadre dans les stages de formation de niveaux techniques inférieurs ou équivalents à l'Initiateur.

Par "canyon à engagement limité" il faut comprendre : **tout ou partie de canyon dont on a vérifié qu'il présente, le jour de la sortie, les caractéristiques suivantes :**

__ Un engagement limité :

· Le groupe doit pouvoir sortir en cas d'imprévu grâce à des échappatoires o aisés ne nécessitant pas la pose d'équipement de sécurité et de progression, o en nombre suffisant et bien répartis entre chaque verticale telle que définie par la suite (des zones refuges confortables peuvent exceptionnellement palier l'absence ponctuelle d'échappatoire).

· L'alimentation ou la conformation du canyon interdit aux variations de débit d'être dangereuses; lors de ces variations le groupe peut continuer à progresser en sécurité sur le bord ou sur le même équipement sans aucun aménagement supplémentaire.

__ Des verticales à faible débit :

· Ne dépassant pas trente mètres.

· Devant s'équiper d'un seul tronçon (sans relais intermédiaire) ou en deux tronçons indépendants séparés par un large palier confortable et sûr.

· Avec nécessité de voir toute la hauteur de chaque descente pour le cadre (grâce éventuellement à un équipement adapté).

Caractère aquatique :

- Un débit faible adapté à la configuration du canyon et ne provoquant pas de mouvements d'eau dangereux, non clairement identifiables et aisément contournables (siphon, drossage, rappel).
- Les passages à nager ne doivent pas excéder 50 mètres sauf s'ils peuvent être évités.
- Un « canyon à engagement limité » ne peut pas comporter en fin de parcours de traversée inévitable de cours d'eau si le débit de celui-ci est soit imprévisible (délestage, barrage...) soit trop important pour permettre une traversée "à gué". Dans le cas contraire, une attention toute particulière sera apportée à la préparation de la sortie pour s'assurer de l'absence de risque de variation de débit.

Durée :

- Une durée globale de parcours (accès, descente, retour) procurant une large marge de manœuvre avec une progression en canyon n'excédant pas 4 heures.

NOS TOUS PREMIERS INITIATEURS

Suite au stage INITIATEUR qui s'est déroulé en Corse du 28 avril au 04 mai 2003, nous avons la joie d'accueillir dans le rang de nos cadres quatre nouveaux diplômés :

- BARBIER, Jean-François (Club I Topi Pinutti)
- TOUZET, Alain (Club I Topi Pinutti).
- MURETTI, Henry (Club U Sulleone)
- GUY, Fabien (Club U Sulleone).

N'hésitez pas à les contacter dans leur club respectif afin qu'ils vous fassent partager les joies de la Descente de Canyon.

STAGE MONITEUR

Nous tenons également à féliciter GULLY, Jean-François (Club U Sulleone), pour avoir obtenu un avis favorable à la Préparation au Diplôme de moniteur Canyon. Ce futur cadre (espérons le !!) se rendra sur le continent dans la région de Nice du 16 au 20 juin 2003, afin de participer à un Examen Moniteur.

A suivre

LES ARRETES MUNICIPAUX RELATIFS A LA PRATI- QUE DU CANYON.

*La Commission Canyon du CDS Haute Corse recense à l'heure actuelle tout les arrêtés municipaux relatifs aux interdictions à la pratique du canyon.,
Nous vous donnons un bref aperçu des derniers recueillis.*

- Commune de PATRIMONIO (2B)

Arrêté n° 2. en date du 14.06.1993 relatif à la baignade dans la rivière « Fiume Albino »

Extrait: « Article 1 : la baignade est interdite dans le Fiume Albino » au dessus du captage. »

La partie intéressant notre sport se situe au dessus du captage !!

- Commune de ASCO (2B).

Arrêté n° 99.02 en date du 20.04.1999

Extrait: « Article 1 : Les plans d'eau dépendant des rivières et ruisseaux de la Commune d'Asco, sur lesquelles la surveillance des baignades n'est pas assurée sont strictement interdites »

- Commune de CHISA (2B).

Arrêté n°5 en date du 02.02.2000

Extrait: « Article 1 : En accord avec les communes de ZICAVU et CUZZA. la pratique du canyoning est interdite en amont du pont de BURA »

« Article 2 : Il est réglementé en aval du pont de BURA »

« Article 5—5.5 : La baignade au-dessus du pont de Bura est strictement réservée aux riverains et à leurs invités accompagnés.

Nous vous donnerons au fur et à mesure de nos parutions des informations relatives à ces arrêtés et aux nouveaux recueillis

LA GRATUITE DU SECOURS MONTAGNE

En France, le secours gratuit a été édicté sous l'ancien Régime; cependant cette notion est passe d'être transformée par la loi du 27.02.2002 n° 2002/276 relative a la démocratie de proximité avec son fameux article 54.

Cet article est énoncé comme suit :

« Toutefois, sans préjudice des dispositions applicables aux activités réglementées, les communes peuvent exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique de toute activité sportive ou de loisir. Elles déterminent les conditions dans lesquelles s'effectue cette participation, qui peut porter sur tout ou partie des dépenses. (...) » »

Les communes pourront désormais exiger une participation au frais de secours. La notion de secours gratuits avait déjà été reconsidérée en 1987, ou certaines communes avaient obtenu le droit de se faire rembourser les secours pour les pratiquants du ski de piste et de fond. Désormais, cette possibilité est étendue à tous les sports et les loisirs, allant de la promenade familiale, à course dite à risque.

Un Collectif à l'abrogation de l'art.54 de la loi 2002/276 a été créé.

La Fédération Française de Spéléologie va apporter son soutien à l'action en diffusant sur son site Internet une pétition.

Site Internet du collectif : www.art54.org.



APPEL A TEMOINS

Nous avons le désir de réaliser une modeste monographie sur les Grottes de Brando, seule grotte de Corse exploitée commercialement et de grande renommée à l'époque. Aussi, nous vous remercions de nous communiquer toute information ou document dont vous avez connaissance. Cela peut être un parent qui a visité en payant à telle date, un écrit parcouru dans une revue de l'époque, une description dans un recueil touristique, la connaissance d'études de toutes sortes faites sur le site, une simple anecdote, une image ou photo, une légende, ou tout simplement un contact ou une source d'info à nous conseiller, etc.

Coordonateur : Philippe STELLA

POESIE



*Topu pinnutu
Chi vai di notte
Pchjendu à le porte
Topu pinnutu
Cascami in manu
Ti draghju un bacin'di granu*

*Chauve-souris
Qui va dans la nuit
Frappant aux huis
Chauve-souris
Viens dans ma main
Je te donnerai un seau de grains*

*Canta U Populu Corsu
« Festa zitellina »*



Mediascope

Cadres du canyoning formés à Omessa » : *Corse Matin 05.02.02 Relation du stage organisé en Corse par Franck Jourdan dans le cadre des formations de la FS avec 18 participants. Une bonne image de la Fédé en Corse dans le domaine du canyoning.*

Mieux connaître les chauves-souris » : *Corse Matin du 25.06.02 Un article sur l'inventaire annuel des chauves-souris réalisé par le Groupe Chiroptère, toujours très complet avec photos couleur.*

Le professeur Jean Lormo a pris sa retraite » : *Presse People : Corse Matin 06.02.02 Nous étions dans la confiance, mais quelle surprise de voir la photo de ce bel élégant jeune premier annonçant sa retraite du corps en enseignant. Tu l'as bien méritée Jean et nous te souhaitons encore plus disponible pour de belles courses en montagne et en spéléo.*

FR3 CORSE du 23.06.02 : *Un reportage sur l'opération nettoyage de la rivière du hameau de Castello Brando organisé par la Commission Environnement du CDS conjointement avec la commune de Brando. Les techniques spéléo secours ont été mises en évidence car utilisées pour remonter du ravin de lourdes charges évacuées ensuite vers les déchetteries.*

« Les mystérieuses grottes de Brando » : *Corse Matin du 04.08.02*

Un petit texte qui retrace l'histoire de ces grottes et les projets de sauvegarde et de

mise en valeur que les CDS souhaite développer dans l'avenir sur ce site.


« A la recherche de sensations sportives » : *Corse Matin du 22.09.02 Gros plan photo sur l'équipe des Topi qui a animé le stand des journées Sport pour tous Place St Nicolas.*

« Journées Nationales de la Spéléologie » : *Corse Matin du 29.09.02 en rubrique « Corsica flash », l'annonce des journées au Grottes de Brando pour le 5 et 6 octobre.*

« Journées de la Spéléologie » : *Corse Matin du 02.10.02 nouvelle annonce.*

RCFM : Emission de Maïté Martini : *le 05.10.02 à 15 h 30 avec Jean-Pierre Vergnon en chroniqueur inspiré des JNS. Émission rediffusée le dimanche matin.*

France 3 « Mezzogiorno » : *plusieurs annonces des JNS par Laurent Vitali animateur de la partie magazine de la mi-journée.*





Le Péléweb

Sites Canyon

<http://lescanyonautes.net/>

Site de passionnés affiliés au CAF.42 - très beau et surtout très belles photos. A consulter sans hésitation !

<http://membres.lycos.fr/ankanionla/>

Un peu d'exotisme et partons rêver en Guadeloupe

<http://www.studio-internet.com/canyoning>

Un site de passionné dans le 06, encore un !!

<http://www.canyoning-quebec.com/>

Site sur la canyon chez nous ami les québécois

<http://www.miel-uzes.com/canyonitalie.htm>

Site pour passer commande du topo guide sur les canyons du Piémont

Sites spéléo

<http://www.ecole-francaise-de-speleologie.com/index.htm>

La Corse à l'honneur sur la page d'accueil du site de l'EFS

A noter également, le dernier dessin de Noël « la calebonde de Noël » a été ajouté à la page humour du site de la FFS.

<http://www.karstologie.com/> ——— <http://www.isska.ch/>

Deux sites intéressants pour qui veut approfondir ces connaissances .

<http://perso.wanadoo.fr/spelcaude/cadreaccueil.htm>

Sur la spéléo, très bien fait :

<http://perso.wanadoo.fr/ffspelco/actualite/direct/dir01-40.htm>

<http://www.pyrenees-aventures-nouvelles.com/>

Un site commercial avec quelques topos de canyons pyrénéens

<http://www.aspanct.net/>

Un site, que . sur l'ASPAN qui est la structure qui gère le gîte où nous avons été hébergés lors du camp sur le plateau d'Albion dans le Vaucluse en 1996 :

<http://gaspar29.free.fr>

Voici un site dont la page d'accueil à elle seule mérite une ovation...

<Http://www.environnement.gouv.fr>

Liste des sites classés « grottes non exploitées par le tourisme » :



CARNET ROSE

Lilian est un solide gaillard de 3,8 kg qui a déboulé chez Cristelle Couzy et Fred Courtes le 27 mai 2002. C'est déjà assurément un phénomène, car figurez vous qu'il a déjà fait de la spéléo avec sa maman et sa grande sœur Danae. 4 mois auparavant. Hé oui, c'était lors du goûter des enfants aux Grottes de Brando le 26 janvier 2002 (cf. Maillon n° 12). De toute sa vie, ce sera sans nul doute la façon la plus confortable de faire de la spéléo qu'il aura connu !

Evviva Leria ! Une superbe petite canyo-neuse est arrivée chez Marie Hélène Bernardini et Franck Jourdan le 4 janvier 2003. Quand on connaît les parents, on sait déjà qu'on qu'elle aura du tempérament et de la gouaille, qu'elle sera rigolarde et pèchue, et que ce sera un tourbillon pour tout son entourage. Ah, Leria, (on voulait être les premiers, sinon à le dire, du moins à l'écrire) tu n'as pas fini de nous épater !



ON A REPERE POUR VOUS

« La Bibliothèque du Naturaliste.

La Corse » d'Alain Gauthier (39€) :

Un très beau livre qui traite de façon plaisante, accessible et bien documentée des sujets liés à la nature en Corse, la géologie, la faune, la botanique, l'habitat traditionnel, le paléolithique, etc. Une petite mine de précieux savoirs avec le concours du Groupe Chiroptère Corse pour un article très instructif sur les chauves-souris. Un vrai livre de chevet pour les amoureux de notre île.



« Les randonnées corses sur CD-Rom » IGNRando (43,43 €) :

Les cartes sont numérisées et on peut faire figurer l'itinéraire choisi avec dénivelées, durées, difficultés etc. Des dizaines d'itinéraires sont prédéfinis et des commentaires peuvent être ajoutés. Il est possible ainsi de personnaliser sa feuille de route avec une interface évolutive et intelligente.

Renseignements sur le site : www.ign.fr/fr/GP/cartes/cd-roms

« La justice au service du Canyon » :

Dans les série des guides Techniques de l'E.F.C. un petit ww été la thèse d'un docteur en droit de la Faculté de Nice : Frédérique Roux.


Tout y est à l'intérieur : les fondamentaux du droit privé, les mécaniques particulières du droit public, le droit de propriété, le régime de l'eau, les responsabilités, etc. Partant de l'exemple du canyonisme, les développements de cet ouvrage s'avèrent transposables aux autres sports de pleine nature.

Cet ouvrage constitue une somme d'informations qui le destine à devenir un instrument de travail de référence en matière législative.

Cette petite merveille est disponible à la boutique de l'EFC (alainverger@aol.com) ou auprès de la SARL EDISUD (commercial@edisud.com).

Mentionnons que dans la même collection sont prévus prochainement :

- Le memento du cadre technique de canyon
- Géologie des canyons
- Canyons : connaissance du milieu



Brèves en kit

Erratum

Dans l'éditorial du dernier Putaghi (n°6) intitulé « Éloge de la curiosité », une petite erreur de casting s'y est glissée et nous voulions la corriger. Les « inventeurs » du classement paléontologique de Castiglione sont Jean-Pierre VERGNON et Francis MARAVAL. Quel était le prénom d'Alzheimer ? Hé voilà, ça commence comme ça !

LA FRANCE ET LE MONDE D'EN BAS !

COCORICO!!! Une équipe de quatre spéléos lyonnais et marseillais on battu ce 12 janvier 2003 le record du monde de profondeur dans le gouffre de Mirola (Haute-Savoie) en atteignant en plongée la cote - 1733 m.

Le précédent record était détenu depuis janvier 2001 par le gouffre Veronja en Georgie à - 1710 m de profondeur.

La course aux records est donc relancée, les français ont d'ailleurs convaincus de pouvoir encore améliorer la performance lors d'une nouvelle plongée.

Les points de Rendez-Vous

<i>Bastia :</i>	<i>Bar François - 04.95.31.14.41 .</i>
	<i>Le Pigalle - 04.95.31.41.24 .</i>
<i>Francardo :</i>	<i>Rex Bar - 04.95.47.41.61 .</i>
<i>Ghisonaccia :</i>	<i>A Fiumurbaccia - 04.95.56.06.10 .</i>
<i>Moriani :</i>	<i>U Caffè - 04.95.38.52.92 .</i>
<i>Ponte Leccia :</i>	<i>Carré d'As - 04.95.47.63.85 .</i>
<i>Saint Florent :</i>	<i>Col d'Amphore - 04.95.37.10.78 .</i>
<i>Venaco :</i>	<i>Bar de la Place - 04.95.47.01.30 .</i>
<i>Bocognano :</i>	<i>Bar des Amis - 04.95.27.41.24 .</i>



Les associations du CDS

ASSOCIATION CORTENAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Présidente :

Secrétaire :

Trésorier :



Valérie BOSC
Sylvie FLIGITTER
Jean-Yves COURTOIS

I TOPI PINNUTI

Président :

Vice-Président Spéléo :

Vice-Président Canyon :

Trésorier :

Secrétaire :

Responsable technique et matériel :



Jean-Baptiste LUCIANI
Noël RICOVERI
Pierre-Jean MICAELLI
Jean-Claude LA MILZA
Thierry PEQUIGNOT
Olivier GERALD

U SULLEONE

Présidente :

Secrétaire :

Trésorier :

Conseiller technique :



Marie-Hélène BERNARDINI
Pascal KRANHENBUL
Sylvianne LEBRETON
Franck JOURDAN

ALTU BIKE CORSICA

Présidente :

Secrétaire :

Trésorier :



Maryvette FERRANDEZ
Tony NATALINI
Paul FERANDEZ

Numéros utiles

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Secours Spéléo 2B.

F. Fontaine : 03.44.68.17(HR)

06.03.20.96.39

Urgence Secours : 06.14.26.62.21

F. Maraval : 06.86.41.47.02

04.95.32.9437(HB)

Spéléo Secours Français :

05.59.28.71.00

Numéros Fédération

FFS : 01.43.57.56.54 (Paris)

EFS : 04.72.56.35.76 (FFS Lyon)

EFC : 04.72.56.09.63